**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 110 (1984)

Heft: 7

Nachruf: Hofer, Roland

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VOIE NORMALE



- plan de roulement (de la voie), PDR: niveau de référence pour les cotes de hauteur des gabarits;
- entraxe: distance horizontale entre les axes de deux voies contiguës;
- entrevoie: zone libre entre deux voies contiguës (p. ex. piste d'entrevoie);
- distance de sécurité électrique: distance conventionnelle par rapport à un organe sous haute tension, permettant d'éviter le déclenchement d'un arc électrique dans les conditions les plus défavorables; elle dépend du voltage.

### Conclusions

On ne peut que saluer la parution de la nouvelle Ordonnance sur les chemins de fer (OCF) qui regroupe plusieurs documents épars, et dont les dispositions d'exécution étaient attendues avec impatience par de nombreux intéressés, entre autres ceux qui sont concernés par des problèmes de gabarits ferroviaires <sup>1</sup>.

Pour les voies industrielles privées, les CFF ont déjà édicté en avril 1983 un profil d'espace libre simplifié, avec des commentaires (Instructions CFF n° Tb 72-0201, traduction française en cours).

<sup>1</sup> L'ordonnance s'obtient à l'administration fédérale des imprimés, et les DE à l'OFT, tous deux à Berne.

#### PROFILS D'ESPACE LIBRE I & II Valable pour $\geq$ 5000 m Δd Courant alternatif < 150 mm 15 kV Δh ±30 mm Profil d'espace libre l Profil d'espace libre II pour nou velles installations (y compri nouveaux éléments ajoutés) pour installations existantes R 150 R 150 6750\* 6750\* 800# 800\* 6200\* 6200\* 6000\* 5960\* R 270 1145\* 1210\* 4800\* 4800\* 4150 1020 3920 mâts dans māts dans les gares 1660 les gares 3260 3140 I II) 2450 2450 2100 2100 2180 2180 2500 2500 560 560 PDR Plan de roulement valeur normale Piste horizontale cote max, 420 mm Zone 1 : Les empiétements des install, existantes seront en registrés. Empiétements provisoires admis sous certaines conditions Zone 2 : Empiétements d'homologations de série admis.

Fig. 3. — Profils d'espace libre I + II (voie normale).

Adresse de l'auteur:
André Hoffer Florimont 9
Ingénieur dipl. EPFL 1006 Lausanne

## Nécrologie

Roland Hofer, ingénieur SIA, 1932-1984



Dans notre numéro 24/1983, à la page B 124, nous vous avions relaté la cérémonie de remise du titre de membre d'honneur de la SVIA à Roland Hofer, au cours d'une soirée mémorable au Château d'Oron.

Or, nous venons d'avoir la tristesse d'apprendre son décès, survenu le 9 mars 1984, à l'issue d'une longue et terrible maladie.

Roland Hofer se savait atteint de ce mal incurable; il voulait cependant continuer à vivre en homme debout, jusqu'à la limite de ses forces, désireux de faire bénéficier ses clients et ses confrères des dernières étincelles de ce savoir dont il était si généreux, conscient que chaque effort qu'il fournissait le rapprochait du terme inéluctable. Récemment, nous avions parlé de la patinoire de Malley, à laquelle il se vouait sans compter, en compagnie de son vieux copain de toujours, l'architecte Guido Cocchi.

Les paroles improvisées prononcées par lui à l'occasion de la remise de sa distinction à Oron prennent dès lors valeur de testament spirituel: puisse-t-il être compris par ceux auxquels il s'adressait.

Nous tenons à assurer ses proches, son épouse Geneviève, ses enfants Thérèse et Vincent, du sentiment de profonde tristesse qui nous habite, eux qui ont su se montrer si attentionnés et qui ont tout fait pour rendre cette horrible fin la plus douce possible.

Adieu, Roland. Ton souvenir n'est pas près de s'effacer de nos mémoires.

François Neyroud, architecte SIA

# Bibliographie

### Prévention des incendies

L'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud signale que la directive pour les prescriptions sur la police du feu concernant les «installations de chauffage» a fait l'objet d'une révision, valable dès le 1<sup>er</sup> juillet 1983. Cette directive importante s'applique à tous les équipements destinés à produire de la chaleur domestique et industrielle et vise les appareils de production calorifique, les dispositifs de transport, de distribution, de commande et de sécurité de même que les dispositifs d'évacuation des gaz de combustion.

elle peut être obtenue auprès de l'Association des Etablissements cantonaux d'assurance contre l'incendie, rue Fédérale 20, 3011 Berne.